

CONSEIL DU COLLEGE SCIENCES DE LA SANTE

Mardi 29 mai 2018
15 h 00 – Salle Henri Bricaud
Campus Bordeaux - Carreire

COMPTE RENDU

Ouverture de la séance par le président du conseil, Monsieur Laforcade, à 15h00.

Le conseil de collège du 29 mai 2018 se réunit pour la première fois après l'élection de nouveaux conseillers ; chacun des membres présents est donc appelé à se présenter.

Le Professeur Pellegrin présente aux membres élus les réalisations du collège durant sa première mandature, ainsi que les projets et obligations pour les années à venir (cf. doc ci-joint)

Après approbation du compte rendu de la séance du 29 mars 2018, les points soumis à l'ordre du jour sont évoqués

Le Conseil

- Proposition de nomination de deux directeurs adjoints

Le Professeur Pellegrin propose la nomination de Messieurs Jean-François Peli et Ahmadou Alioum, sur les champs de compétences suivants :

- Monsieur Jean-François Peli : patrimoine, vie étudiante, grands projets
- Professeur Ahmadou Alioum ; formations LMD

La proposition est approuvée à l'unanimité

- Renouvellement des personnalités extérieures

Il est proposé et approuvé par l'ensemble des conseillers, de renouveler les mandats des personnalités extérieures précédemment sollicitées.

Formations (approbation)

- Demande de réouverture du parcours de M1 « Bioimagerie Cellulaire » Master ingénierie pour la santé » (approbation)

Le Professeur Jean Chaudière présente l'intérêt de rouvrir le parcours sus-cité, de manière à augmenter le périmètre de recrutement du master porté par l'EUR Light.

En effet, certains étudiants pourront être intégrés par l'EUR dans le cadre d'un recrutement sélectif, tout en étant inscrit comme étudiants de l'UF de Biologie.

Si le nombre de candidats de bon niveau dépasse in fine la limite de capacité d'accueil dans le parcours d'imagerie biomédicale, il sera indiqué aux étudiants qu'ils peuvent éventuellement candidater au parcours de bioimagerie cellulaire (s'ils sont acceptés par le comité de sélection correspondant)

- Demande de création, modification, suspension et suppression des diplômes d'université (DU) et capacités (approbation sous réserve de réception des documents en temps voulu)

L'ensemble des dossiers soumis aux conseillers est approuvé à l'unanimité, à l'exception du DU Préparation à la Pratique de l'exercice officinal pour lequel une modification de tarif a été proposée par l'UFR des sciences pharmaceutiques. En effet, les documents reçus proposaient des tarifications contradictoires. Il a donc été décidé de remettre l'approbation de ce DU à une séance ultérieure.

Calendriers (approbation)

- Calendriers VAE (validation des acquis et expérience) et VAPP (validation des acquis professionnels et personnels)

Après échanges sur les calendriers proposés, il est décidé de remettre l'approbation du calendrier de procédure administrative de la VAPP, de manière à ce que l'UMFCS puisse s'assurer qu'il correspond aux périodes de candidatures dans les diplômes nationaux.

Le dossier VAE/VAPP sera donc présenté au prochain conseil du collège qui se tiendra en juillet.

Tarification des frais de formation (approbation)

- Diplômes nationaux, diplômes d'université et diplômes interuniversitaires - UFR des sciences pharmaceutiques

L'ensemble des dossiers soumis aux conseillers sont approuvés à l'unanimité, en dehors du DU Préparation à la Pratique de l'exercice officinal pour les raisons précédemment évoquées (tarifs contradictoires)

Référentiel Equivalent horaire

- REH ISPED (information)

Le Professeur Ahmadou Alioum présente, pour information, le référentiel équivalent horaire adopté par le conseil de l'ISPED pour l'année universitaire 2018/2019.

Il correspond en tous points à celui qui a été adopté en conseil d'administration de l'UB durant l'année 2015.

Conseil de vie de campus (approbation)

- Désignation des représentants (personnels et étudiants) appelés à siéger au Conseil Vie de Campus de Bordeaux

Mme Lacouture présente les nouveaux objectifs du conseil de vie de campus des sites de Carreire et Victoire, informe l'assemblée de l'importance de l'action que vont mener les élus et indique qu'il serait souhaitable qu'une proposition de noms soit faite lors du prochain conseil de collège.

Monsieur Jean-François Peli, en sa qualité de directeur adjoint responsable de la vie étudiants du collège des sciences de la santé, représentera le corps des enseignants

Questions diverses

- PACES délocalisée à Dax (information)

Les tuteurs ayant accepté d'assurer le tutorat à Dax, la délocalisation des enseignements de la PACES a été actée.

Elle sera financée par le conseil régional nouvelle aquitaine (investissement en salles immersives), le Grand Dax et le conseil général des landes (fonctionnement).

- Le Professeur Jean-Luc Pellegrin sera audité par l'agence française anti-corruption

Deux personnes sont diligentées pour auditer le CHU de Bordeaux pour contrôler les circuits, et effectuer la cartographie des risques.

Une liste de questions existe, dont certaines pourraient parfaitement être adaptées à l'Université. Le Professeur Pellegrin l'a d'ailleurs transmise au Professeur Antoine de Daruvar pour information. Certaines d'entre elles correspondant aux problématiques de liens d'intérêt, l'existence de la charte de déontologie, votée en conseil de l'UFR des sciences médicales.

Les UFR des sciences odontologiques et pharmaceutiques élaborent actuellement une charte correspondant à leurs problématiques.

- Le Professeur Cécile Bébéar informe la communauté, dans le cadre des échanges d'information, de la création prochaine de 3 composantes internes de recherche (CIR), pour lesquelles elle a transmis des éléments d'information écrits après le conseil (documents joints)
- La création de l'IUSR (Institut universitaire des sciences de la réadaptation) étant prévue avant la fin de l'année civile, certains conseillers (notamment le professeur Didier Lacombe) s'interrogent sur la structure de cet institut. Le Professeur Pellegrin indique qu'il s'agit d'une structure fédérative, qui ne porte pas de personnel en son sein.



L'ordre du jour étant épuisé, les conseillers n'ayant aucun autre point à évoquer, la séance est levée.

Fin de la séance à 17h30

Fait à Bordeaux le 28 juin 2018